



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 63466

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le manque de lits dans les services d'urgence des hôpitaux en Alsace. Face à cette saturation, une solution réside dans l'ouverture de maisons médicales de garde. En effet, ces structures permettent d'organiser la permanence des soins et d'assurer l'adhésion des professionnels concernés tout en améliorant les conditions d'exercice des médecins de permanence. Les maisons médicales peuvent ainsi désengorger les services d'urgence en prenant en charge des patients dont l'état de santé relève de la médecine générale. En conséquence il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour soutenir ces maisons médicales ce qui permettrait de délester les services d'urgence d'une partie de leur travail et trouver une solution à cette saturation.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63466

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 4016